

RÉORGANISATION DES FONCTIONS SUPPORT : DSI

Compte rendu de la réunion du 3 avril 2013

Présents : Nicolas TISSOT, préfigurateur DSI et Christophe ROUQUIÉ, sous directeur SDSI/DAFIIS.

Organisations syndicales : *Jacky HAZIZA (UNSA-ITEFA), Raphaël COMBEAU (UNSA ITEFA), Michael BOUCHER (UNSA-EDUC), Georges SECOND (UNSA Emploi Solidarité), Philippe BRAQUIER (CGT Travail), Cécile DANIEL (CGT Santé), Catherine MARTY (CGT Santé), Luc DURAND (SYNTEF-CFDT), Alain OLMOS (CFDT Santé).*

Depuis les premières réunions informelles demandées par les OS, il doit être noté que pour la 1^{ère} fois :

- Les OS des 3 secteurs de l'AC sont réunies ensemble par les préfigurateurs alors que ce mouvement informel avait été sollicité par les syndicats unanimes du secteur « travail » ;
- Les réunions vont être désormais scindées en 3 suivant les futures directions : DSI, DRH et DAF.

Cette 1^{ère} réunion avait pour but de faire un point sur les travaux concernant les futures évolutions d'une direction commune pour les réseaux informatiques.

Il est précisé que les macro organigrammes sont en cours de validation par les directeurs des cabinets, pour être présentés au prochain CTAC. Suite à cette validation, seront lancés les travaux d'élaboration des organigrammes détaillés par une note signée du Secrétaire Général des ministères sociaux rappelant les objectifs de cette deuxième phase de travail avec l'équipe des préfigurateurs.



L'UNSA ITEFA, ayant constaté que certaines organisations syndicales disposaient déjà de supports de travail, a demandé au préfigurateur de pouvoir disposer du même niveau d'information que l'ensemble des OS, afin d'éviter tout reproche de discrimination non seulement syndical mais surtout



d'un secteur au profit d'un autre, les agents étant suffisamment inquiets sans ajouter une once supplémentaire anxiogène.

Nicolas TISSOT a convenu qu'il ne voyait pas d'inconvénient à transmettre les documents avant les prochaines réunions.

A - Les présents ont été informés que le macro organigramme de la DSI sera constitué de deux sous directions « projet SI » et « Infrastructures, Exploitation des SI et Appui aux utilisateurs », ainsi que de trois missions transversales :

- **Missions transversales**

1. Sécurité des SI ;
2. Cadrage et pilotage des orientations techniques ;
3. Interface avec les directions métier et la gouvernance stratégique des SI ;

Il y aura une fonction de responsable de sécurité du SI (RSSI), rattaché directement à l'encadrement en lien avec l'officier de sécurité de l'Agence Nationale des SI (ANSI).

- **La future DSI comptera environ 200 personnes** et sera répartie comme suit :

1. 150 à 170 personnes sur le site de Mirabeau ;
2. 15 à 20 personnes sur le site de Duquesne hors prestataire ATOS ;
3. Le nombre des personnels des COBI des sites Av. de France, et Montparnasse n'a pas été développé.

B - ÉLÉMENTS DE CADRAGE BUDGETAIRE ET ETPT

Les effectifs des services informatiques du périmètre Santé sont plus nombreux que les effectifs du périmètre Travail : la maîtrise d'œuvre y est plus importante.

La DSI a pour objectif de réduire le recours à l'externalisation, beaucoup trop développé côté Travail où il est possible de voir un prestataire extérieur piloter un autre prestataire.

A ce stade, Nicolas TISSOT ne dispose d'aucun élément de cadrage, ni en termes budgétaires ni en termes d'ETP.

C - GESTION DES PERSONNELS

- Les appels à candidature pour les deux postes de sous directeurs de la futur DSI seront publiés au JO après la présentation officielle du micro organigramme en CTAC.

Les chefs de bureau actuels pourront se positionner sur des postes d'adjoint aux sous directeurs « infrastructure » et « projets SI » !!!

N. Tissot et C. Rouquié précisent qu'ils ont rencontré tous les chefs de bureaux et adjoints des 2 SDSI. Nicolas Tissot souhaite respecter le parallélisme des formes en réunissant les agents des 2 sous directions SDSI après le prochain CTAC qui se tiendra avant mi-mai 2013.

- Le périmètre de la nouvelle DSI aura un impact en terme de recrutement des fonctionnaires.

Le concours des IRA analystes ayant été fermé, les analystes seront recrutés en interne et /ou par voie de détachement. Le recours aux contractuels doit rester une exception, notamment sur les postes d'encadrement.

A tout le moins, les cadres ayant le statut de contractuels ne viendront pas directement du privé : ils ont souvent une expérience sur un statut d'emploi en territoriale et sauront prendre la mesure des statuts particuliers des corps dont ils auront la gestion.

La part des contractuels n'étant pas appelée à augmenter, la DSI préférera recruter des titulaires sur les postes de chef de bureau et d'adjoint en raison de la nécessité de faire évoluer les titulaires. Mais il y a une adéquation à trouver entre le statut et les compétences requises sur les postes.



Toutefois, Nicolas TISSOT a insisté sur le fait qu'il souhaitait moins d'externalisation. Il répète qu'il n'est pas normal que l'administration ait perdu un certain nombre de connaissances et de savoir faire à force d'externaliser la gestion de certains de ses projets informatiques.

Ce point a souvent été soulevé par l'UNSA mais n'a pas été souvent entendu, notamment sur la perte de savoir et de transmission sans oublier l'utilisation de contractuels amenant à des situations difficiles pour les personnels et les structures dans leur positionnement.

- Le nombre de bureaux des deux sous directions de la DSI étant réduits, certains pourront se retrouver avec plusieurs adjoints de chef de bureaux dans les premiers mois de création de la DSI. Le périmètre de chaque bureau sera établi en concertation avec l'encadrement intermédiaire.

Nicolas TISSOT et Christophe ROUQUIÉ ont prévu des réunions entre les agents des deux structures (SDSI et DAFIIS) *a minima* sur les thèmes essentiels dont le

choix reste ouvert. Les agents recevront leur arrêté d'affectation en octobre prochain.

- Le BRHAG de la DSI comprendra trois secteurs : -un pôle « RH » ; -un pôle « Logistique et Affaires générales » et un pôle « Marchés publics, suivi et exécution de la dépense », soit une vingtaine de personnes au total.

Le pôle RH de proximité de la future DSI sera probablement abondé par le rattachement du bureau ARH-PROX de l'actuelle DAGEMO.

Le préfigurateur reconnaît qu'actuellement les perspectives de carrière des CPI restent limitées. Il est dans l'attente d'instructions en matière de gestion des carrières et compétences (GPEC) par la DGAFP et de la DISIC de manière à pouvoir proposer une perspective de carrière pour les agents de la DSI.



L'UNSA constate avec « lassitude » que dans les ministères sociaux, il est toujours question de GPEC depuis plusieurs années sans qu'il y ait eu un réel plan d'action quelque soit le domaine d'activités et de compétences envisagé. Que de temps de perdu, d'autant plus à un moment où des choix drastiques vont être faits dans des conditions d'urgence dans les délais de mise en place et dans un cadre de budget contraint !

- Pour les services déconcentrés, les DIRECCTE, les informaticiens sont hors RÉATE, ce qui signifie que la réorganisation aura un impact limité sur les groupes d'appui aux DIRECCTE (GAD). La question reste posée quant à l'élargissement de ces GAD pour venir en appui également aux ARS et aux DRJSCS.

La DGP, qui pilote actuellement les GAD, doit encore prévoir un schéma d'organisation sur le territoire, selon deux axes :

1. Un axe régional où les informaticiens en UT dépendent d'un responsable régional ;
2. Un axe national où les GAD travaillent en réseau sur des projets nationaux.

Les effectifs des GAD devraient être renforcés au détriment des prestataires extérieurs, qui assurent les opérations de maintenance locales.

Dans le cadre de la réorganisation des fonctions supports, il n'est actuellement pas prévu que les GAD rejoignent le périmètre hiérarchique de la DSI : cependant, les GAD pourraient être amenées à évoluer, notamment dans le cadre d'un service à compétence nationale (SCN).



Cette question devrait être tranchée au plus tôt à la fin du premier semestre 2013.



Encore une source de questionnement, qui devra être tranchée rapidement pour ne pas alimenter plus les rumeurs et les inquiétudes, entraînant des essais de départs vers « ailleurs » de la part de certains éléments ministériels.

D - LISTE DES GROUPES DE TRAVAIL (GT)

Les binômes seront constitués de personnels de l'encadrement des deux sous directions informatiques Santé et Travail afin de piloter les différents groupes de travail suivants :

- GT interface avec chaque direction d'administration centrale (DAC) afin de désigner dans chaque direction métier un interlocuteur SI/MOA;
- GT Assistance de proximité – les COBI :
 - N. Tissot est favorable de mettre en place une COBI par logique de site : Duquesne, Mirabeau qui gère également le site des Borromées, Av. de France qui gère également le Cabinet Ministériel des Sports, et Montparnasse qui pourrait intégrer à terme l'assistance de proximité de la DGEFP située Square Max Hymans.
 - Les questions relatives au rattachement de l'ensemble des COBI à un seul ou plusieurs bureaux ne sont pas encore tranchées.
 - La COBI de la DDC, dont l'amplitude horaire est « étendue » au regard des spécificités des cabinets ministériels (VIP) sera tributaire de la future DSI mais n'a pas vocation à y être intégrée;
 - A travers les différents échanges avec le préfigurateur DSI, il semblerait que le guichet unique via la plateforme hot line 83000 soit le passage obligé de tous les usagers des DAC métiers et fonctions supports. Le guichet unique saisira la COBI du site concerné par l'utilisateur en demande.



L'UNSA-ITEFA relève le manque de cohésion au regard de la gestion de l'ensemble des COBI (prestataires externes/titulaires) et demande que lui soit précisé le coût inhérent à l'accroissement du nombre d'utilisateurs (tous les agents des Directions d'AC métiers et fonctions supports) passant par le guichet unique via la plateforme hot line 83000.



- GT projet SIRH ;
 - Raccordement à l'ONP
 - Sujet RH sur la partie concours
- GT infogérance ; convergence des 2 marchés ATOS à la Santé et STERIA pour le Travail
- GT solutions d'impressions (copieurs d'étages) et visioconférences ;
 - Pas d'informations sur le transfert ou non d'agents actuellement en charge de la gestion des solutions d'impressions DAFIIS/EQUIP vers la DSI ;
- GT animation des réseaux ; relèvera de la mission transversale ;
- GT interface directions métiers / Gouvernance des projets des DAC métiers ; relèvera de la mission transversale, processus qui impactera l'organisation qui sera mise en œuvre : Qui fait quoi, comment les chargés de missions, chefs de projets et chefs de bureaux remonteront-ils les informations ?
- GT convergence des infrastructures (ex : messagerie et agendas) ;
- GT ANSI et Sécurité ;
- GT Marchés publics (interface avec DAF) ;
- GT processus de gestion des Cabinets et Organisations Syndicales ;

Les réunions de ces groupes de travail se termineront fin avril 2013.

E - PREMIÈRES PROBLÉMATIQUES TECHNIQUES

- Harmonisation des systèmes de messageries Santé, Travail, Jeunesse et Sport et convergence vers un répertoire et un agenda commun : identité du nom de domaine « neutre » pour l'ensemble des personnels des ministères des affaires sociales (Exemple : prenom.nom@social.gouv.fr).
- Harmonisation et refonte des intranets avec la DICOM.



L'UNSA-ITEFA demande que soit fourni aux OS préalablement aux réunions, des indicateurs clefs sous forme de « cartographie générale » puis détaillée par site en indiquant les ETPT concernés:

- En fonction du nombre d'applications que la future DSI aura en gestion,
- en matière de budget, définissant la part des charges opérationnelles et des charges d'investissements (CAPEX-OPEX),
- ratio relatifs aux COBI : combien d'agents les constituant pour combien d'agents usagers (par site).

→ Il est évident que l'UNSA sera très attentive à ces changements afin que **la situation des agents soit respectée dans leurs missions et métiers pour éviter un « traumatisme supplémentaire » à des ministères, qui depuis 2010 n'arrêtent pas de passer d'une réorganisation à une autre sans que le bilan de l'expérience passée soit souvent éclairée et éclairante sur le bien fondé**, sauf la réalité d'une baisse des effectifs et une évolution des filières professionnelles, s'étant souvent traduites par une perte de savoir-faire et même de savoir- être tout simplement.

La prochaine réunion DSI/OS aura lieu le mercredi 18 avril à 10h00.

à suivre...

Des remarques, des réflexions, des interrogations, des précisions...

N'hésitez pas à nous contacter !

Jacky HAZIZA 06 78 00 94 32

Raphaël COMBEAU 01 44 38 39 84

